Informations relatives au concours d'entrée des Ecoles Normales de Seine-Maritime.

Numéro d'inventaire : 2007.02614.2
Auteur(s) : Rémy
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : Inspection Académique de la Seine-Maritime
Date de création : 1972
Description : Feuille de papier bruni. Traces de pliure. Texte ronéoté au recto.
Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 207 mm
Notes : Note d'information émanant de l'Inspection Académique de Seine-Maritime, division E.B.S. Examens (2è Bureau), datée du 10 juillet 1972. L'Inspecteur d'Académie signale que 125 places sont proposées aux concours d'entrée dans les Ecoles Normales, ouverts aux nouveaux bacheliers. Description des épreuves. Conditions requises pour l'inscription au concours.
Mots-clés : Examens et concours : publicité et sujets
Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice
Niveau : Post-élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : n.p.
Commentaire pagination : 1 page

EL

INSPECTION ACADEMIQUE
DE LA
SEINE-MARITIME

29, rue de Fontenelle
ROUEN

Division E. B. S.
Examens (2ème.Bureau)

ROUEN, le 10 Juillet 1972

L'Inspecteur d'Académie vous communique :

Il est signalé aux nouveaux bacheliers qu'un concours d'entrée à l'Ecole Normale, en classe de Formation Professionnelle, sera organisé en Seine-Maritime dans les deux Ecoles Normales (jeunes gens et jeunes filles).

Les épreuves du concours auront lieu au siège des Ecoles Normales de ROUEN et MONT-SAINT-AIGNAN les 18 et 19 SEPTEMBRE 1972.

Il a été demandé l'ouverture de 75 places à l'Ecole Normale d'Instituteurs et de 50 places à l'Ecole Normale d'Institutrices.

Ces contingents sont donc beaucoup plus importants que les années précédentes.

Les épreuves comprennent :

EPREUVES de la 1ère SERIE

1°) Une dissertation qui servira en même temps d'épreuves d'Orthographe et d'Ecriture. Coeff. : 3 pour la dissertation - 2 pour l'orthographe - 1 pour l'écriture.

2°) Un compte-rendu écrit d'un exposé d'ordre scientifique comportant des expériences et des observations - Coeff. 3 -.

EPREUVES de la 2ème SERIE

1°) Une explication de texte - Coeff. 4

2°) Un exposé à faire par le candidat sur un sujet d'ordre général tiré au sort - Durée de la préparation : 1 H. - Coeff. 4 -

3°) Un dessin ou schéma explicatif d'un mécanisme simple mis entre les mains des candidats - Coeff. 2

Les candidats doivent être titulaires du Baccalauréat(toutes sections) être agés de 17 ans au minimum et de 19 ans au maximum au 1er Janvier 1972 (des dispenses d'âge peuvent être obtenues) - Aucune préparation spéciale n'est requise - le registre d'inscription est ouvert à l'Inspection Académique pendant le mois de Juillet - Tous renseignements et pièces du dossier d'inscription à constituer doivent être demandés à l'Inspection Académique - 29, rue de Fontenelle à ROUEN - Service des Examens.

En cas de succès au concours, la scolarité à l'Ecole Normale est de deux ans - les élèves-maîtres sont internes, demi-pensionnaires ou externes (à leur choix) et perçoivent un traitement de 1038, 22 F. par mois pour un célibataire (taux actuel).

L'Inspecteur d'Académie

M. REMY